



**HAL**  
open science

## Licence Mathématiques

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Mathématiques. 2011, Université de Rennes 1. hceres-02036250

**HAL Id: hceres-02036250**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036250v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes Licences – Vague B

## ACADÉMIE : RENNES

Établissement : Université Rennes 1

Demande n° S3LI120000729

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Mathématiques

## Présentation de la mention

La licence de Mathématiques proposée par l'Université Rennes 1 vise à fournir aux étudiants des connaissances et une pratique des mathématiques leur permettant avant tout de poursuivre leurs études en master, mais aussi de s'orienter directement dans la vie professionnelle.

La poursuite d'études en master débouche sur les carrières de l'ingénierie mathématique, de l'économétrie-statistique, de l'enseignement primaire (*via* une réorientation) ou secondaire (préparation au CAPES, au CAPLP (certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel), à l'agrégation), ou enfin de la recherche. Au cours ou à l'issue de la licence, des orientations sont possibles vers des filières de préparation à des métiers spécifiques (administration publique, écoles d'ingénieurs dont l'INSA de Rennes).

Suivant un schéma classique, les années L1 (première année) et L2 (deuxième année) sont communes à plusieurs licences, en l'occurrence les mentions de Mathématique, d'Informatique, de Mathématiques-Economie et d'Electronique et télécommunications, qui sont regroupées au sein du «portail» MIEE (Mathématiques, informatique, électronique, économie). La spécialisation s'opère au cours du L2, par le biais du choix d'unités d'enseignement (UE). Le portail MIEE offre également une préparation à l'entrée aux formations d'ingénieurs de l'Université. La L3 est quant à elle spécialisée en mathématiques. Cette mention propose trois parcours en L3 : vers le CAPES, vers l'Ingénierie mathématique, et vers la recherche et l'agrégation.

## Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	63
Nombre d'inscrits en L2	75
Nombre d'inscrits en L3	121
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	2 % - NC
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	57 % -NC
% d'abandon en L1	11 % ou 2 % ?
% de réussite en 3 ans	61 % - NC
% de réussite en 5 ans	NC
% de poursuite des études en master ou dans une école	75 %
% d'insertion professionnelle	NC

# Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le projet pédagogique est orienté vers la poursuite d'études choisie en master, avec un éventail diversifié de formations : il conduit naturellement aux masters de Mathématiques et applications, Métiers de l'enseignement et de la formation, Modélisation, ou Statistique-Econométrie. L'attractivité de la formation peut être mesurée par le flux entrant en L3, très supérieur à celui du L2, probablement en provenance des Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE).

La mutualisation par portail organise une première année d'orientation (L1) débouchant sur plusieurs mentions de licence. La L2 offre en principe trois parcours : Classique, Renforcé, et vers une mention de licence débouchant sur le master de préparation au concours de professeur des écoles. Cependant, les parcours Classique et Renforcé semblent être quasi-identiques, la seule différence étant la présence dans le parcours Renforcé d'une UE (porteuse de 6 crédits européens), mais hors cursus. Très majoritairement, les UE sont bâties sur une répartition à 50 % entre cours magistraux et travaux dirigés.

Le taux de poursuite en master est satisfaisant. Les taux de réussite en L2 et L3 sont proches et satisfaisants (72 % et 76 %). Celui en L1 est relativement convenable (59 %), mais perfectible ; le choix d'effectuer l'ensemble du contrôle de connaissances à ce niveau en contrôle continu a (et aura) probablement un impact positif. Il serait intéressant de disposer d'une analyse plus fine au niveau du L1 (par exemple hors parcours de la préparation ingénieur), du L2 (par parcours), et du L3 (en fonction de l'origine, université/CPGE).

L'offre de passerelles et de réorientations est claire, mais peu empruntée, malgré des dispositifs de soutien, de tutorat et d'enseignants référents bien structurés. Les TICE (Technologies de l'information et de la communication pour l'éducation) sont centrées sur l'utilisation du logiciel d'auto-apprentissage et d'auto-évaluation WIMS au premier semestre du L1. L'équipe pédagogique, bien structurée et pluridisciplinaire, organise l'évaluation suivant des modalités classiques (questionnaires, analyse détaillée et globale).

- Points forts :

- La formation est ouverte au niveau du L3 et recrute à ce niveau très au delà du flux de L2.
- La formule du portail permet une mutualisation structurée avec plusieurs autres mentions de licence.
- L'offre de spécialisation en L3 est équilibrée et réellement structurée par des enseignements spécifiques.
- Une initiation au travail documentaire avancé est proposée en L3.
- La panoplie des outils d'aide à la réussite (tutorat, enseignants référents, soutien) est mise en œuvre.

- Points faibles :

- Le parcours renforcé en L2 paraît faiblement différencié.
- L'information sur la population étudiante et le suivi des sortants hors poursuite en master sont absents. De même, les informations sur les taux d'abandon et les réorientations en L1 sont confuses (désaccord entre la fiche d'auto-évaluation et le dossier).

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A



## Recommandations pour l'établissement

La principale recommandation porte sur l'analyse des flux et du devenir de la population étudiante :

- L'analyse de la faible utilisation des passerelles et réorientations (hors L1) devrait être menée.
- Le suivi des étudiants par parcours serait une information souhaitable.

L'investissement de l'équipe pédagogique au niveau du L1 pourrait être amélioré.

La démarche d'auto-évaluation de la mention (fiche d'auto-évaluation) devrait être complètement revue (en commun avec d'autres licences de Rennes 1 et Rennes 2).